

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT

**ALLOCUTION DE L'HONORABLE PRESIDENT DU SENAT
PRONONCEE A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA
SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE 2024**

PALAIS DU PEUPLE/KINSHASA

16 SEPTEMBRE 2024

Honorable Président de l'Assemblée Nationale et Estimé collègue ;
Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ;
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;
Monsieur le Procureur Général près la Cour Constitutionnelle ;
Monsieur le Premier Président de la Cour de Cassation ;
Monsieur le Procureur Général près la Cour de Cassation ;
Madame la Première Présidente du Conseil d'État ;
Monsieur le Procureur Général près le Conseil d'Etat ;
Monsieur le Président de la Haute Cour Militaire ;
Monsieur l'Auditeur Général près la Haute Cour Militaire ;
Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes ;
Monsieur le Procureur Général près la Cour des Comptes ;
Monsieur le Président du Conseil Économique et Social ;
Messieurs les Présidents des Institutions d'Appui à la Démocratie ;
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions
diplomatiques et Représentants du Système des Nations Unies, de
l'Union Africaine et des Organisations Internationales ;
Mesdames et Messieurs les Membres des Bureaux de l'Assemblée
Nationale et du Sénat ;
Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers Collègues ;
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
Monsieur le Directeur de Cabinet du Président de la République, Chef
de l'État ;
Mesdames et Messieurs les Officiers généraux et supérieurs des Forces
armées et de la Police nationale ;
Monsieur le Président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa ;
Monsieur le Gouverneur de la Ville Province de Kinshasa ;
Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Lingwala ;
Messieurs les Représentants et Chefs des Confessions religieuses ;
Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs ;

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs

Conformément aux dispositions des articles 115, alinéas 1^{er} et 2^{ème} de la Constitution et 83, alinéas 1^{er} et 2^{ème} du Règlement intérieur du Sénat, la Session ordinaire de septembre s'ouvre solennellement le 15 septembre de chaque année ou, si ce jour est férié ou tombe un dimanche, l'ouverture de la session a lieu le premier jour ouvrable qui suit.

C'est la raison pour laquelle l'ouverture solennelle de la présente session intervient ce lundi 16 septembre 2024.

Avant toute chose, permettez-moi, de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de souhaiter aux honorables Sénatrices et Sénateurs, un bon retour dans notre hémicycle, après nos vacances parlementaires méritées, bien que brèves.

Dans le même ordre d'idées, qu'il me soit aussi permis de souhaiter une cordiale bienvenue à Mon Estimé Collègue, l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale accompagné des membres du Bureau de l'Assemblée Nationale, à Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, à son équipe Gouvernementale ainsi qu'aux Hauts Responsables de la Justice et des Administrations civiles et militaires ici présents.

La présence du Corps diplomatique, des Représentants du Système des Nations Unies, de l'Union Africaine et d'autres Organisations Internationales constitue un réel motif de joie, une expression d'amitié et de l'intérêt portés aux activités parlementaires de la République Démocratique du Congo.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

Bien que notre session s'ouvre ce lundi 16, je tiens à rappeler que le 15 septembre de chaque année le monde célèbre la journée internationale de la démocratie.

Comme vous le savez, le Parlement reste le lieu par excellence où s'exerce la démocratie. La commémoration de cette journée nous donne l'occasion, à nous parlementaires, de réfléchir et de donner un contenu réel à ce concept.

A ce propos, permettez-moi, comme nous sommes encore à la première année de notre législature, d'ouvrir une petite parenthèse, pour suggérer quelques considérations.

La démocratie est assise sur certaines valeurs fondamentales dont, notamment, la justice, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le pluralisme, la prise en considération des minorités, la non-violence, le dialogue et la volonté du vivre ensemble. Et je referme rapidement la petite parenthèse.

C'est dire qu'en tant que sénateurs, nous sommes appelés à afficher dans notre agir quotidien, les valeurs de la culture démocratique.

L'ouverture de cette Session ordinaire de septembre, essentiellement budgétaire, et qui inaugure la 4^{ème} législature de la troisième République, m'offre également l'occasion de passer en revue la situation sécuritaire, politique, économique et sociale de notre pays, que nous avons eu l'occasion de palper du doigt, une fois de plus, pendant nos vacances parlementaires.

Dans ce cadre, avant toute chose, je tiens à saluer la mémoire de toutes les victimes tombées sous la barbarie du Rwanda et ses supplétifs du M23 et de l'AFC ainsi que sous les affres des terroristes ADF, à l'Est du pays, d'une part, et de toutes les autres victimes tombées du fait de l'insécurité de toute forme sur l'ensemble du territoire national, d'autre part.

Dans ce même registre, nos pensées vont à l'endroit de nos vaillants soldats tombés, sous le drapeau.

Il en va de même pour tous nos compatriotes qui ont perdu leur vie à la suite des épidémies, des naufrages et autres accidents.

Le Sénat, notre Chambre, n'a pas été épargné sur ce chapitre douloureux avec la disparition du Sénateur Honoraire, Président du Bureau Provisoire du Sénat de la législature passée, l'Honorable Léon MAMBOLEO MUGHUBA, d'heureuse mémoire, du Secrétaire Général Honoraire du Sénat, Monsieur Daniel EZINGENDA SIKA et du Directeur Honoraire Monsieur Floribert MANTSHIUMBA MOTAMPENGE.

En leur mémoire à tous, je vous prie de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence.

Je vous remercie.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

La Session qui s'ouvre, ce jour, est principalement consacrée à l'examen et à l'adoption de la loi de finances, exercice 2025. De tradition, elle donnera certainement lieu à des débats très animés inhérents à l'expression vitale de toute démocratie parlementaire.

Des inévitables divergences de vues ne doivent pas être perçues non comme l'expression d'un quelconque antagonisme politique ou idéologique, mais plutôt comme la manifestation de notre attachement commun à l'affectation judicieuse et équitable des ressources publiques au profit de nos populations.

Et nous comme sénateurs, représentants constitutionnels des provinces, notre attention sera plus portée sur les crédits accordés aux provinces, plus particulièrement sur la matérialisation des projets retenus dans nos différentes provinces.

C'est ici pour moi l'occasion de féliciter et d'encourager le Gouvernement à maintenir la bonne tradition de déposer le projet de Budget dans le délai constitutionnel. A cet effet, je demande à la Chambre sœur de bien vouloir faire les diligences nécessaires pour nous le transmettre, dans le meilleur délai, en vue de permettre son examen et son adoption sans précipitation.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

S'agissant de la situation sécuritaire, depuis son accession à l'indépendance, notre pays est la cible d'un complot international insidieux, nourri par les richesses inestimables que regorgent notre sol et sous-sol. Cette bénédiction naturelle a, malheureusement, engendré une spirale de conflits et d'insécurité qui resurgit à chaque étape cruciale de notre évolution politique.

Nous ne pouvons ignorer, ni minimiser l'implication probante de certaines multinationales d'une part, et de certains pays voisins d'autre part, qui apportent leurs soutiens financier, logistique ou militaire aux groupes armés.

Ces actes ignobles constituent une violation flagrante de notre souveraineté et donc une menace à la paix et à la stabilité, non seulement de la Sous-région des Grands Lacs, mais également de l'Afrique toute entière.

Il est donc essentiel que la communauté internationale prenne des mesures concrètes pour mettre un terme à cette ingérence extérieure.

Nous exigeons des sanctions appropriées à l'encontre des responsables des crimes d'agression, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et de génocide commis en RDC.

C'est ici le lieu de féliciter Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'État, à qui je rends un vibrant hommage, pour les efforts fournis dans le renforcement des capacités de nos forces de défense et de sécurité, afin de leur permettre de contrer efficacement cette occupation injuste.

Face à cette menace persistante, comme j'ai eu à l'évoquer lors de mon discours d'installation du haut de cette tribune, il est impérieux pour les élus des élus que nous sommes de redéfinir une politique parlementaire claire, en phase avec la vision constamment éclairée de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, qui n'est pas opposé à des échanges directs avec les véritables instigateurs de l'insécurité qui gangrène la partie Est du pays.

En outre, notre Chambre salue et accompagne le Gouvernement qui ne ménage aucun effort dans le domaine diplomatique pour ramener la paix intégrale dans notre pays, particulièrement dans sa partie orientale.

C'est le lieu de citer le processus de Luanda, sous la facilitation du Président de la République sœur d'Angola, que nous souhaitons voir aboutir pour la stabilité de la Sous-région.

Dans la même optique, comme parlementaires, nous avons l'obligation de redynamiser la diplomatie parlementaire pour venir en appui à cette diplomatie Gouvernementale, au travers des organisations parlementaires, interparlementaires et groupes d'amitié ; organisations au sein desquelles nous continuerons à porter la voix de la République Démocratique du Congo à travers le monde.

C'est ici le lieu de lancer un appel à toutes les forces vives de la nation à se ranger, comme un seul Homme, derrière le Commandant suprême des Forces Armées et de la Police Nationale Congolaise, aux fins de parvenir, à une résolution efficace et définitive de cette crise.

J'encourage et félicite l'implication des organisations régionales notamment, la SADC et de certains États amis dans la quête d'une paix durable à l'Est de notre pays.

Dans ce même registre, l'insécurité découlant du banditisme urbain appelle à des réformes nécessaires pour endiguer ce phénomène.

A l'instar du Service National qui s'évertue à rééduquer et réinsérer certains jeunes, notamment ceux appelés communément « KULUNA », l'heure n'est-elle pas venue pour traiter de la question de manière plus holistique ?

Nous devons plus rechercher des solutions pérennes qui privilégient la création de l'emploi, la formation professionnelle, la promotion des sports et l'encadrement des activités culturelles pour notre jeunesse défavorisée et trop souvent stigmatisée. À mon avis, il ne s'agit ni plus ni moins, que d'une somme d'énergie juvénile débordante mais non canalisée. Nous avons donc le devoir, nous responsables politiques, le Gouvernement en particulier, de capitaliser sur cette grande masse démographique et investir durablement en ce riche capital humain incontournable pour atteindre une croissance accélérée et soutenue de notre Nation, répondant ainsi à l'un des six engagements prioritaires de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État.

Je ne saurais terminer ce chapitre sans évoquer la problématique épineuse et récurrente du non-respect des normes sécuritaires dans le secteur des transports, en général, et fluvial, en particulier.

La vie de nos compatriotes étant sacrée, notre Chambre ne saurait rester indifférente face à cette situation.

En effet, la libéralisation du transport fluvial a permis à certains compatriotes de devenir armateur sans que des mesures d'accompagnement ne soient prises. Ceci a engendré un laisser-aller qui nous a conduit à la situation que nous déplorons aujourd'hui. Il est donc question que le Gouvernement y mette de l'ordre par un encadrement rigoureux de ce secteur car le mal est devenu très profond.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

Dans le registre politique, comme il en a été question lors de la dernière réunion inter-institutionnelle, force est de constater que les retards observés dans l'organisation des scrutins ne sont pas sans conséquences dans la consolidation de notre jeune démocratie. En effet, consécutivement à l'annulation des élections dans les circonscriptions électorales de MASI-MANIMBA dans la province du Kwilu et de YAKOMA dans le Nord Ubangi ainsi que la non tenue des élections dans les territoires de KWAMOOUTH, dans la province de Mai-Ndombe, de RUTSHURU et MASISI, dans la province du Nord-Kivu, notre Chambre se trouve amputée de certains de ses membres. Il en est de même des Assemblées provinciales et des Exécutifs provinciaux desdites entités qui, jusqu'à ce jour, ne sont pas fonctionnelles.

Ainsi, nous exhortons la Commission Électorale Nationale Indépendante d'agir avec célérité et rigueur pour l'organisation des élections manquantes.

A ce stade de mon allocution, permettez-moi de vous entretenir sur la cohésion nationale. Il convient de souligner qu'en ce moment où notre pays fait face à des crises multiformes, la cohésion nationale demeure le socle de notre nation.

C'est ainsi que j'invite toute la communauté politique à ne jamais perdre de vue qu'au cœur de toute démarche politique, doit primer l'unité nationale et ce, en conformité avec les dispositions pertinentes de notre loi fondamentale.

A cet égard, les générations qui nous ont précédé ont payé le prix fort pour maintenir cette cohésion nationale ; nous n'avons donc pas raison de ne pas faire de même. Il est question de transmettre aux générations qui vont nous succéder la culture de la grandeur de la République Démocratique du Congo au cœur de l'Afrique, unie et indivisible dans sa superficie héritée lors de son accession à la souveraineté nationale, quelles que soient les épreuves.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

En ce qui concerne le secteur de la Justice, tel que j'ai eu à le dire lors de l'installation du Bureau définitif de notre Chambre, la lutte contre la corruption, ce fléau qui gangrène toute notre société nationale, mérite qu'on y réfléchisse sérieusement.

La justice, ce domaine essentiel de la vie nationale, devrait être la priorité des priorités pour garantir une meilleure lutte contre les antivaleurs.

C'est la raison pour laquelle le Sénat salue les réformes du système judiciaire. Ces réformes permettront, à coup sûr, l'éradication de l'impunité tout en renforçant la rigueur et la transparence dans les procédures judiciaires.

De ce fait, il est essentiel de garantir que toutes les accusations soient examinées avec la plus grande impartialité et que chaque personne reconnue coupable de violation de la loi soit tenue responsable de ses actes.

Je salue ainsi les différentes sentences prononcées dans les décisions de justice concernant les rebelles du M23, les membres de l'AFC ainsi que les assaillants du coup d'État manqué du 19 mai 2024.

Nous devons nous assurer que ces individus qui ont causé des souffrances pénibles à la population, répondent réellement de leurs actes.

Il n'est pas sans importance de rappeler que les récents événements malheureux qui se sont produits à la prison centrale de Makala, dont nous déplorons les pertes en vies humaines et les violences faites aux femmes, devraient nous interpeller sur les conditions carcérales dans lesquelles vivent nos compatriotes privés de liberté. Il est impérieux pour le Gouvernement de prendre des mesures qui s'imposent pour que pareille situation ne se reproduise.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

La Session étant principalement budgétaire, les attentes de notre population sont nombreuses et tournées vers nous, autorité budgétaire.

Sur le plan économique, plusieurs volets mériteront d'être développés au cours de nos travaux et échanges.

J'encourage le Gouvernement à déployer plus d'efforts pour mobiliser des recettes intérieures et prendre à-bras-le-corps les problématiques liées au climat des affaires, notamment la lutte contre l'incivisme fiscal, le coulage des recettes et la corruption.

A cela s'ajoute la stabilisation du taux de change de la monnaie nationale face aux devises internationales. La dépréciation de notre monnaie est à la base de la chute du pouvoir d'achat de notre peuple et impacte négativement le panier de la ménagère.

De même, je l'encourage à promouvoir les secteurs productifs et l'exploitation durable des ressources naturelles à fort impact sur la réduction de la pauvreté notamment l'Agriculture.

Ceci rencontre la vision de Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'État, qui vise « la revanche du sol sur le sous-sol ».

Ainsi, face à toutes ces contraintes pressantes auxquelles notre population est confrontée, notre Chambre entend user de toutes ses prérogatives constitutionnelles et réglementaires, en vue d'un contrôle régulier et sans relâche de l'action gouvernementale aux fins de soulager les maux qui nous rongent.

Honorable Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

La situation sociale demeure préoccupante, certes. Néanmoins, nous saluons d'une part, les mesures d'allègement de la fiscalité sur les importations de certains produits alimentaires de première nécessité prises récemment par le Gouvernement, en vue de lutter contre la vie chère et lui recommandons, d'autre part, de prendre des mesures incitatives, en faveur de la production locale en perspective d'une souveraineté alimentaire. Cela aura le bénéfice de booster notre économie et de contribuer, à coup sûr, à la création d'emplois pour notre population.

Dans la quête de la paix sociale, je salue également l'engagement pris par le Gouvernement d'assurer, d'une part, la paie des agents publics de l'État à une date fixe et, d'autre part, la projection d'une nouvelle politique salariale, devant concourir à l'éradication de l'injustice et des disparités sociales au sein de l'Administration publique.

Parlant de l'éducation nationale, notre Chambre encourage non seulement le renforcement des capacités du corps enseignant mais aussi et surtout l'actualisation des salaires des enseignants pour les motiver davantage, surtout au niveau primaire où la gratuité est effective. Il en va de même pour la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires indispensables à une formation de qualité de nos enfants.

C'est ici pour nous l'occasion d'encourager l'Exécutif national à poursuivre son élan dans le domaine de la gratuité de l'enseignement, en tenant compte, s'il y échet, du niveau secondaire sur toute l'étendue du territoire national.

Par ailleurs, le Programme de l'enseignement supérieur et universitaire a récemment connu une mutation vers le système LMD qui, faute de préalables nécessaires à sa mise en œuvre, dans notre contexte éducatif, requiert une attention particulière. Il revient donc à l'Exécutif national de procéder à, mi-parcours, à son évaluation sans complaisance.

Je ne saurais clore ce chapitre, sans évoquer le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation technologique qui, sous l'impulsion du Chef de l'État constitue un canal par excellence de diffusion du savoir et de développement des compétences. Je loue, à cet effet, l'œuvre du génie congolais à travers les expositions tenues du 27 au 29 août 2024, ici au Palais du Peuple, pour la promotion des inventions « Made in Congo ».

Je voudrais avec insistance suggérer au Gouvernement de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour lancer le pays vers la maîtrise de l'intelligence artificielle car dans les années à venir nous serons condamnés de ne nous y être pas investis à temps.

Honorable Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

Dans le domaine de la santé publique, notre pays est une fois de plus confronté à des épidémies et des endémies, notamment le paludisme, la rougeole, le choléra et une autre variante de la COVID 19, ainsi qu'à la résurgence de l'épidémie MONKEY-POX, maladie virale d'origine animale.

Des programmes de prévention et de prise en charge mis en place peinent à endiguer complètement ces fléaux. Nous exhortons le Gouvernement à prendre des mesures idoines à cet effet.

Par ailleurs, nous appelons la population congolaise dans son ensemble à la stricte application des mesures édictées par les autorités sanitaires.

Dans le même registre, nous attirons l'attention du Gouvernement sur la problématique de la malnutrition aigüe et chronique dont la population infantile est en majorité victime.

Enfin, qu'il me soit permis de saluer les efforts fournis par l'Exécutif national dans le cadre de la Couverture Santé Universelle et de la gratuité de la maternité rendues effectives, sous l'impulsion, toujours pertinente du Président de la République, Chef de l'État.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

Sur le plan environnemental, il n'est pas sans importance de rappeler, à cette occasion, que notre pays, avec sa vaste forêt équatoriale, constitue non seulement un trésor pour l'humanité, mais également un acteur clé ou un pays solution dans la régulation du climat mondial.

Les enjeux environnementaux se présentent aujourd'hui comme l'un des défis les plus pressants auxquels l'humanité toute entière fait face. Le changement climatique, la perte de la biodiversité, la déforestation et la dégradation des écosystèmes sont des menaces qui pèsent lourdement sur l'avenir de notre planète.

Face à ces défis, la République Démocratique du Congo, riche de ses immenses ressources naturelles, se voit confier une responsabilité de premier ordre.

Il est donc essentiel que nous tirions parti des mécanismes des crédits carbonés pour en bénéficier pleinement.

Cela permettrait non seulement de préserver nos ressources naturelles, mais aussi de compenser financièrement nos populations, les encourageant à entreprendre des activités génératrices de revenus qui ne compromettent pas nos forêts.

En parallèle, la lutte contre l'insalubrité et le changement climatique à l'échelle locale reste un enjeu majeur pour la préservation de notre environnement.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

En ce qui concerne les infrastructures et les transports, les projets de construction et de réhabilitation des ports et des routes revêtent une importance capitale pour notre pays.

Au regard de son caractère stratégique, le projet du port en eau profonde de Banana implique que l'instance compétente qui en assure le suivi fasse régulièrement le point sur son avancement.

Il en est de même pour les principales Routes Nationales.

C'est ici le lieu de saluer les travaux de construction des rocares autour de la ville de Kinshasa, lancés récemment par Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'État. Cette action louable va, à coup sûr, améliorer la fluidité de la circulation dans la capitale.

Aussi la construction des chemins de fer reliant l'ensemble du territoire national doit-elle être une priorité absolue.

Il est tout aussi essentiel, dans le cadre de la politique de la bonne gouvernance, de voir les autorités compétentes veiller à la maintenance des chemins de fer existants.

La relance des compagnies nationales de transport aérien, ferroviaire et routier est essentielle pour rétablir la connectivité nationale et internationale en vue d'améliorer la mobilité de nos populations.

De plus, la maintenance et l'entretien des routes, ponts, aéroports, ports et autres infrastructures de base sont également des priorités pour assurer la fluidité du transport et soutenir notre économie.

Je tiens à encourager le Gouvernement à poursuivre sans relâche le programme de développement local des 145 territoires qui constitue l'une des réponses efficaces au développement des infrastructures à partir de la base, particulièrement dans son volet des routes de desserte agricole, de l'électricité, de l'eau, et de l'autonomisation de la femme.

Par ailleurs, toujours dans ce chapitre des infrastructures, laissez-moi aussi plaider pour ma propre chapelle. En effet, il n'est pas normal que jusqu'à ce jour que le Parlement de la République Démocratique du Congo ne puisse pas avoir son propre siège.

Le Palais du Peuple que nous utilisons jusque-là, l'est à titre provisoire et cela totalise déjà 30 ans. C'est pourquoi, de concert avec la Chambre sœur, nous devons projeter pendant notre législature, l'idée de doter notre Parlement d'un siège propre à lui.

J'exhorte les sénateurs donc que nous sommes, en tant qu'autorité budgétaire, de veiller à cela pour que nous léguions à notre postérité un bâtiment digne du pouvoir législatif.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

A présent, laissez-moi m'appesantir un peu sur le rôle du Sénat comme chambre parlementaire pour éclairer certains compatriotes qui se posent encore des questions à ce sujet.

En effet, outre ses missions classiques de légiférer et de contrôler le Gouvernement, les Entreprises publiques ainsi que les Établissements et Services publics, concurremment avec l'Assemblée nationale, la Chambre haute joue le rôle de l'équilibre des pouvoirs dans le vote des lois pour le bon fonctionnement de la République.

L'approche de la navette des textes législatifs en vertu des principes constitutionnels lui permet d'apporter une réelle valeur ajoutée au travail parlementaire, un enrichissement indéniable de la vie démocratique.

En sus, il convient de rappeler que le Sénateur représente sa province et, à ce titre, le Sénat est appelé à veiller sur les intérêts des provinces au niveau national.

Le Sénat, en tant que l'émanation des provinces, a un rôle crucial à jouer en travaillant de concert avec les autres institutions, en vue d'encourager l'élaboration d'une stratégie territoriale qui réponde aux attentes de nos provinces et assure la sécurité globale de notre nation.

À ce titre, il a vocation d'être le garant de la décentralisation, le défenseur institutionnel de la gouvernance locale et le laboratoire national du développement à la base.

C'est dans cette optique que mon prédécesseur avait, en son temps, initié un cadre de concertation entre le Sénat et les Assemblées provinciales.

Jugé louable, je souhaite que ce cadre soit permanent, afin de poursuivre cette initiative, considérée comme canal de concertation, de dialogue et d'interaction institutionnelle républicaine entre le Sénat, les provinces et les entités territoriales décentralisées.

Pour ma part, je m'engage à ouvrir des discussions sur la possibilité pour notre Chambre d'accroître sa collaboration avec les institutions provinciales et locales.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

Élus comme sénateurs de la 4^{ème} législature de la 3^{ème} République, à l'heure où notre nation est confrontée à des défis majeurs, nous devons plus que jamais rester unis et vigilants. La réussite de notre mandat dépend de notre capacité à transcender les divisions partisans pour œuvrer ensemble au service du bien commun. C'est par notre unité et notre engagement que nous contribuerons à garantir la paix, la sécurité et le développement de notre cher pays.

Notre peuple attend que nous soyons à la hauteur des responsabilités qui nous ont été confiées. Il est de notre devoir de répondre à cette attente avec honneur, intégrité et détermination. Ensemble, travaillons pour une nation forte, prospère et unie.

Il est de notre devoir de rappeler à la conscience nationale que le Sénat ne se contentera jamais d'être un simple observateur.

Non, aujourd'hui plus que jamais, notre engagement doit être total pour garantir que les décisions prises, dans cette auguste assemblée, contribuent à renforcer l'État congolais, à préserver son intégrité et à consolider la paix que nos concitoyens méritent.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

Tout en restant fidèle à la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, mon action et celle des Membres du Bureau qui m'entourent dans la gestion de notre Chambre parlementaire reposera toujours sur un plan visant à faire de notre Institution un Sénat efficace, moderne et accessible.

Pour un Sénat efficace, nous travaillerons sans relâche à la promotion de la culture de participation, afin que, par leurs apports individuels et collectifs, les Honorables Sénatrices et Sénateurs prennent des initiatives législatives et de contrôle courageuses et innovantes, à même de garantir le rendement optimal de notre Institution.

Pour un Sénat moderne, nous nous investirons dans l'introduction de nouvelles technologies de l'information et de la communication, non seulement pour permettre à notre Administration d'améliorer ses méthodes de travail, mais aussi et surtout, pour renforcer la communication interne entre les Honorables Sénatrices et Sénateurs.

Pour un Sénat accessible, nous œuvrerons, enfin, non seulement à ce que notre population ait un accès direct à notre Chambre, pour participer, par ses propositions concrètes, au travail que nous faisons, mais aussi et surtout, à ce que s'établisse, entre notre Chambre et les Provinces dont elle assure la représentation, un véritable système de collaboration institutionnelle.

Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

Je ne peux clore mon propos de ce jour, sans pour autant nous rappeler l'obligation qui nous incombe, conformément aux dispositions de l'article 240 de notre Règlement intérieur, de retour des vacances parlementaires, de dresser et de déposer dans les 15 jours de l'ouverture de la session ordinaire, au Bureau de nos groupes provinciaux respectifs, un rapport des vacances parlementaires qui touche à la vie politique, économique, sociale et culturelle de nos circonscriptions électorales tout en y proposant des pistes de solutions.

D'ores et déjà, je vous souhaite une bonne Session.

Honorable Président de l'Assemblée nationale et Estimé collègue ;
Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ;
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;
Monsieur le Procureur Général près la Cour Constitutionnelle ;
Monsieur le Premier Président de la Cour de Cassation ;
Monsieur le Procureur Général près la Cour de Cassation ;
Madame la Première Présidente du Conseil d'État ;
Monsieur le Procureur Général près le Conseil d'Etat ;
Monsieur le Président de la Haute Cour Militaire ;
Monsieur l'Auditeur Général près la Haute Cour Militaire ;
Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes ;
Monsieur le Procureur Général près la Cour des Comptes ;
Monsieur le Président du Conseil Economique et Social ;
Messieurs les Présidents des Institutions d'Appui à la Démocratie ;
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions diplomatiques et Représentants du Système des Nations Unies, de l'Union Africaine et des Organisations Internationales ;
Mesdames et Messieurs les Membres des Bureaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat ;
Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers Collègues ;
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
Monsieur le Directeur de Cabinet du Président de la République, Chef de l'État ;
Mesdames et Messieurs les Officiers généraux et supérieurs des Forces armées et de la Police nationale ;
Monsieur le Président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa ;
Monsieur le Gouverneur de la Ville Province de Kinshasa ;
Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Lingwala ;
Messieurs les Représentants et Chefs des Confessions religieuses ;
Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs ;

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs

Je vous remercie pour votre attention soutenue.

Sur ce, je déclare ouverte la Session ordinaire de septembre 2024

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son peuple